

Ayant également — et amplement — décrit les circonstances qui amenèrent Victor Thorn à la présidence du Gouvernement, nous nous bornerons ici à la relation de questions de détails non encore traitées.

D'après le Journal du Docteur Welter, Thorn, proposé pour former le nouveau ministère, ne convenait d'abord pas à la Grande-Duchesse Marie-Adélaïde (fasc. XIV, 340). Ce ne fut qu'après que Vannérus eut décliné l'offre qui lui fut faite — il se voyait dans l'impossibilité de s'entourer de collaborateurs pris en dehors de la Chambre — que Thorn reçut la mission de trouver une solution, après s'être renseigné auprès des différents groupes parlementaires.

Déjà au cours de la première réunion que Thorn eut avec les députés de la Gauche, les affaires faillirent se gêner parce que d'aucuns voulaient donner une importance primordiale à une question accessoire : Que faire du Ministère Loutsch ?

Ce fut le D<sup>r</sup> Welter qui réussit à persuader l'assemblée que « le pays attendait un travail sérieux et fructueux » et qu'il y avait des questions autrement vitales à résoudre. Ce qui facilita les choses, ce fut lorsque Thorn déclara « qu'il entendait gouverner parlementairement et d'après la Constitution ; qu'il assumerait la responsabilité des actes gouvernementaux et qu'il s'opposerait à tout acte de régime personnel... »

Aussi les membres de la Gauche donnèrent-ils carte blanche à Thorn quant au choix des ministres.

Rappelons que le choix fut difficile au possible, la Grande-Duchesse ne voulant ni de R. Brasseur, ni de M. Pescatore, ni de L. Lacroix, alors qu'elle avait accepté tout de suite Michel Welter. La Souveraine s'étant prononcée pour Fr. Altwies comme représentant de la Droite, choix approuvé par Thorn, celui-ci se vit forcé d'aller chercher un libéral en dehors du Parlement. Il proposa Ad. Schmit, qui refusa, puis revint à un député, Albert Clemang.

Mais comme cette combinaison ne plaisait ni à Brasseur ni à Pescatore, frappés d'exclusive et, par ailleurs, enchantés d'une combinaison parlementaire, le D<sup>r</sup> Welter leur proposa la constitution d'un Ministère composé de quatre personnes prises au dehors du Parlement et d'un parlementaire. C'est alors que tombèrent les noms de V. Thorn, L. Moutrier, L. Kauffman, A. Lefort et M. Welter. Après avoir reçu l'assentiment des deux personnalités libérales, il ne s'agissait donc plus que de persuader V. Thorn, qui craignait que la Grande-Duchesse ne fût indisposée parce que l'on changeait de nouveau d'avis après que la Souveraine eut agréé Altwies et Clemang (32).

Mais les scrupules de Thorn s'avérèrent sans fondement. La Droite ayant marqué son accord de faire entrer Kauffman et Lefort dans le nouveau ministère, et la réunion des Gauches du 21 février ayant également décidé de soutenir le cabinet Thorn, plus rien ne s'opposait à ce que, par arrêté grand-ducal du 24 février 1916, le Gouvernement fût constitué comme suit :

Victor Thorn (Affaires étrangères et Justice) ;

Michel Welter (Agriculture, Industrie et Commerce) ;